

Le projet vise à redonner vie au site du tremplin de Saint-Nizier (construit pour les JO de 1968), actuellement à l'abandon, tout en respectant son identité. Le projet tient compte de la valeur historique des monuments et du site, valeur qui est racontée à travers un parcours didactique qui invite à la découverte et à la mémoire.

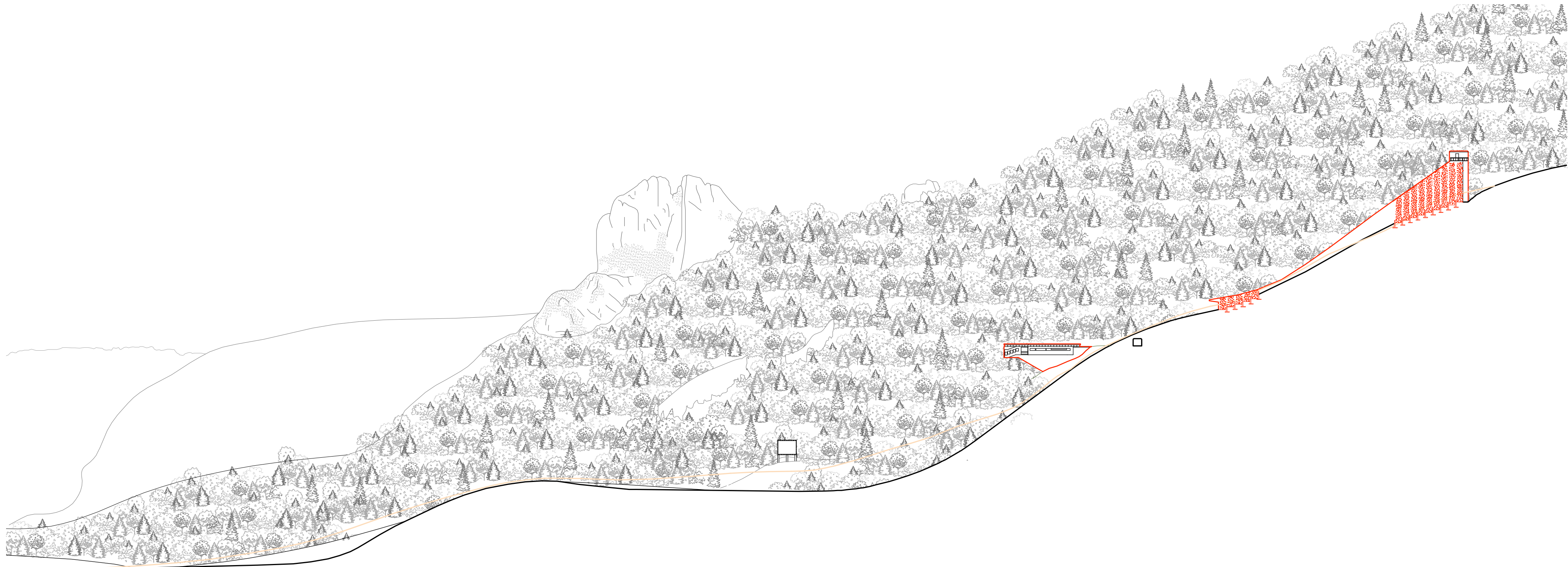
La nature présente sur le site est une richesse qui est préservée au maximum, en adoptant une approche d'intervention minimale. Cela se traduit par une utilisation judicieuse de l'existant. Les éléments existants sont simplement modifiés pour avoir une nouvelle fonction plus adaptée à la nouvelle affectation du site, qui se veut sportive, familiale et historique.

La modification de l'utilisation du site reste principalement dans le thème du sport, avec des sports de montagne tels que la grimpe et la randonnée. Le site étant situé dans le parc du Vercors, beaucoup de randonnées ainsi que de voies de grimpe sont à proximité directe du site. Il devient un tremplin pour les grimpeurs et un lieu de repos pour les randonneurs qui font une halte.

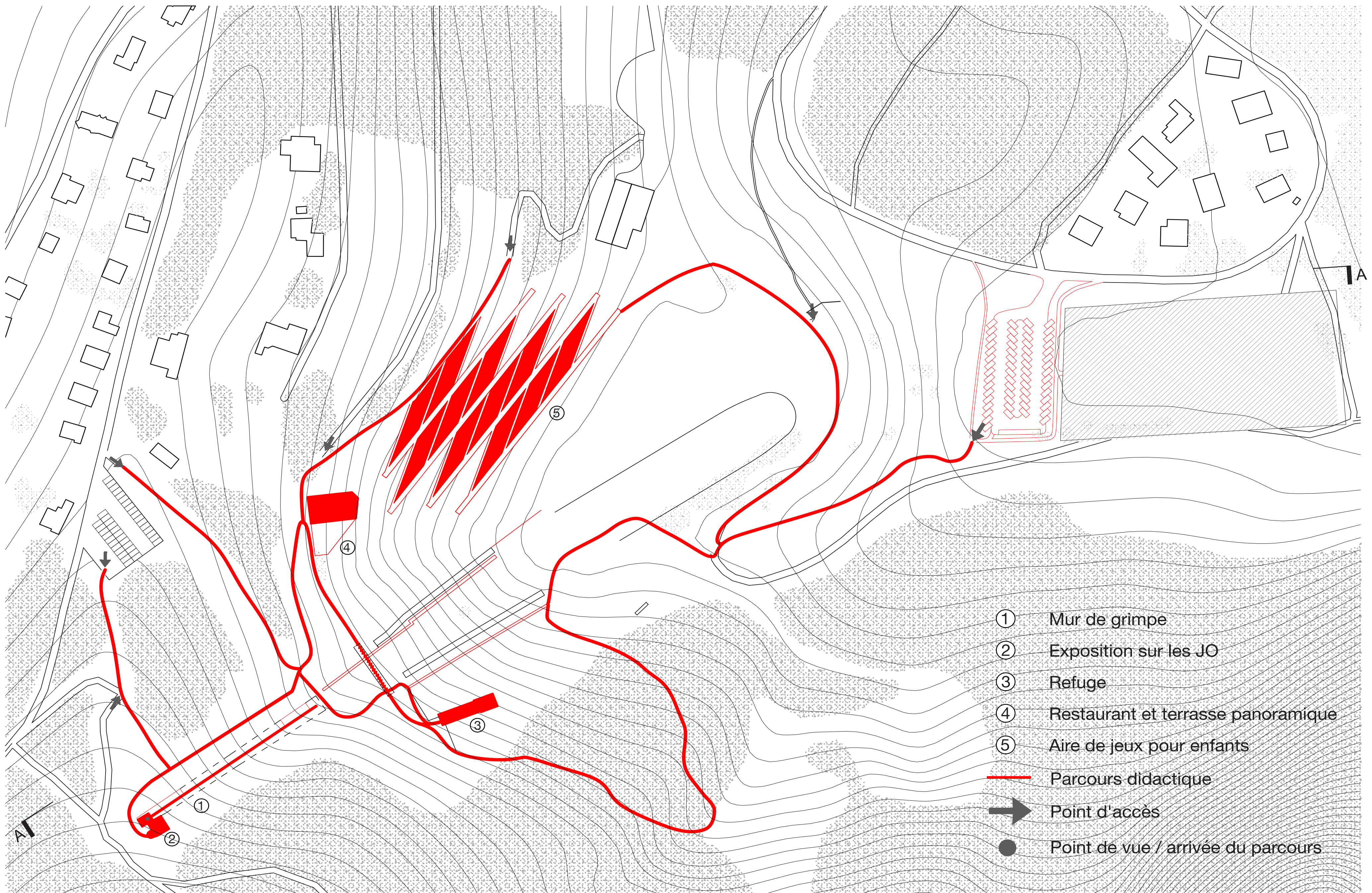
Le site sera un espace public où curieux, touristes et familles peuvent venir en apprendre davantage sur un lieu mythique. Un restaurant panoramique ainsi qu'une aire de jeux pour enfants sont installés sur le site afin de renforcer l'attractivité du lieu et de la région.

LES JEUX RECOMMENCENT

RÉACTIVATION DU SITE DU TREMPLIN DE JO 1968

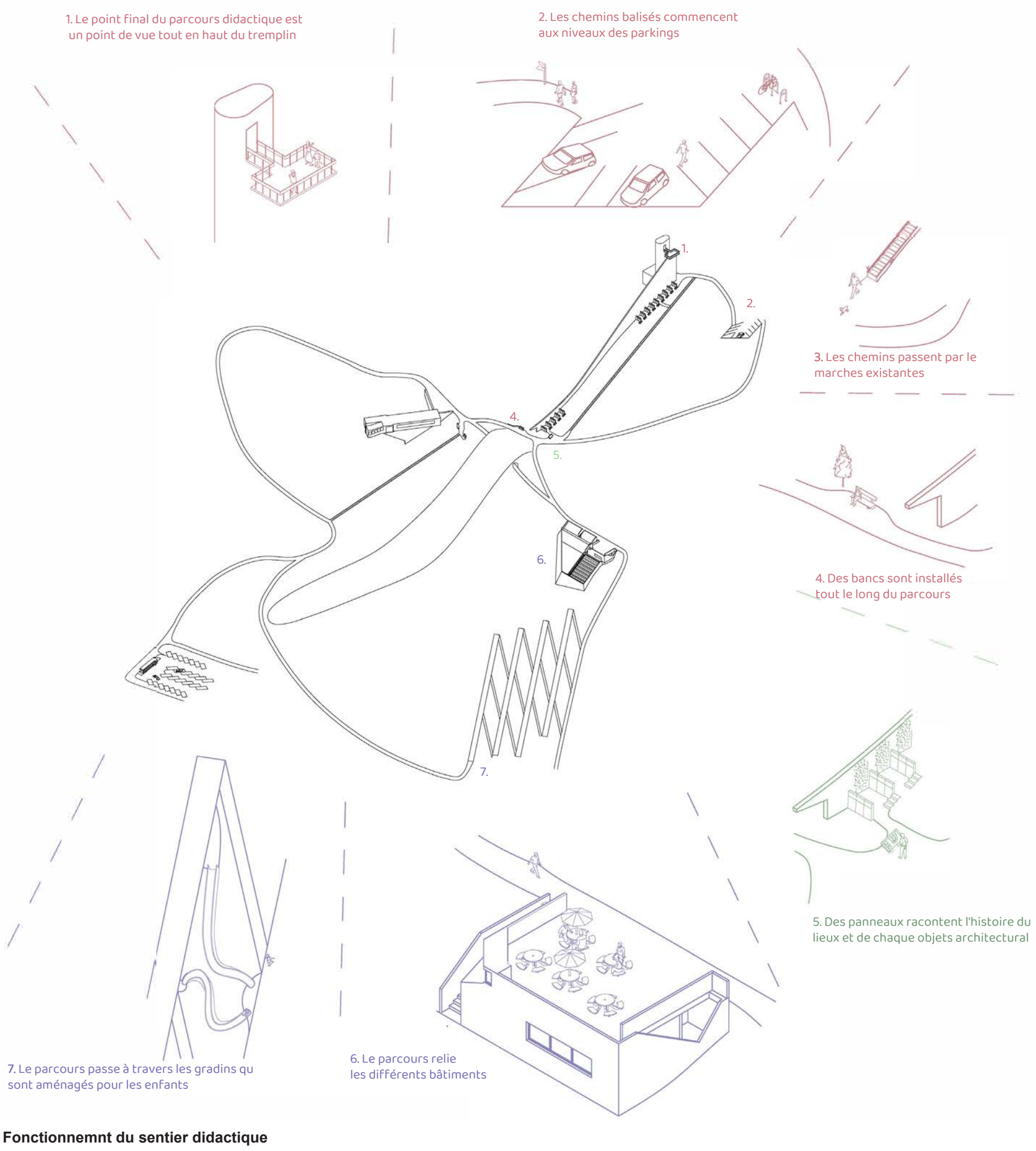
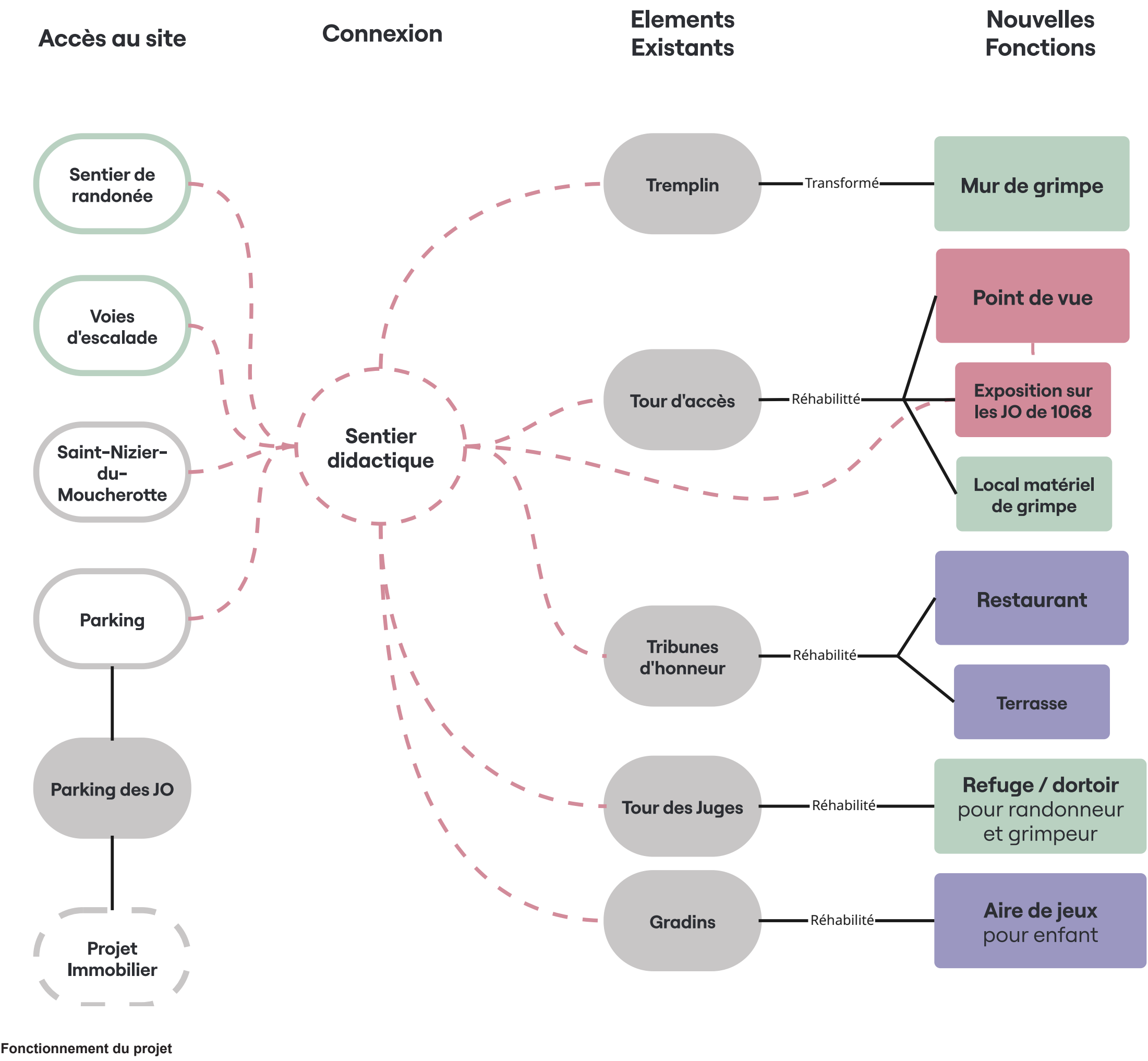


Coupe paysagère AA

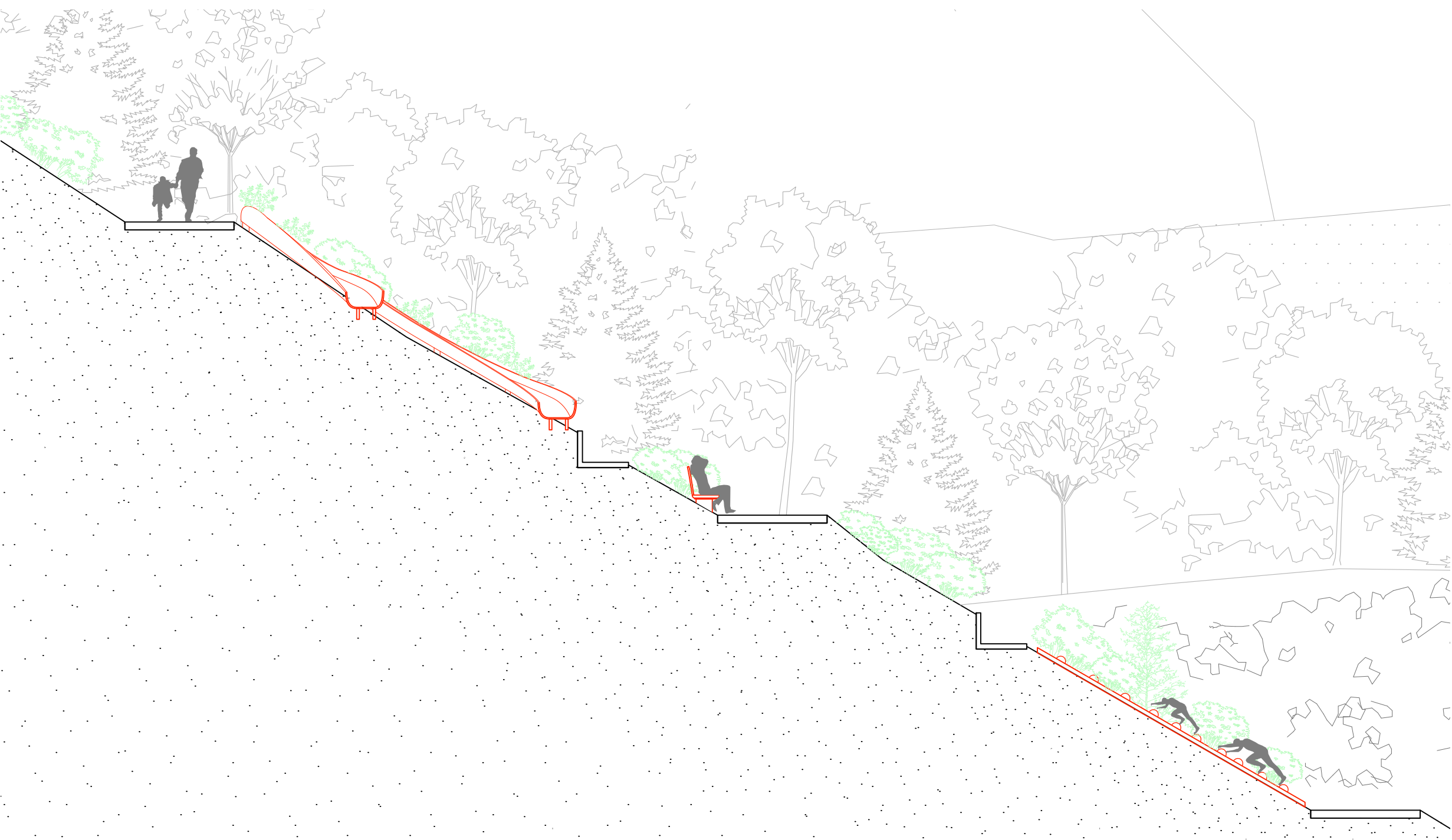


Plan d'intervention

Alexandre Hüni
Benoît Nichols



AIRE DE JEU
GRADINS

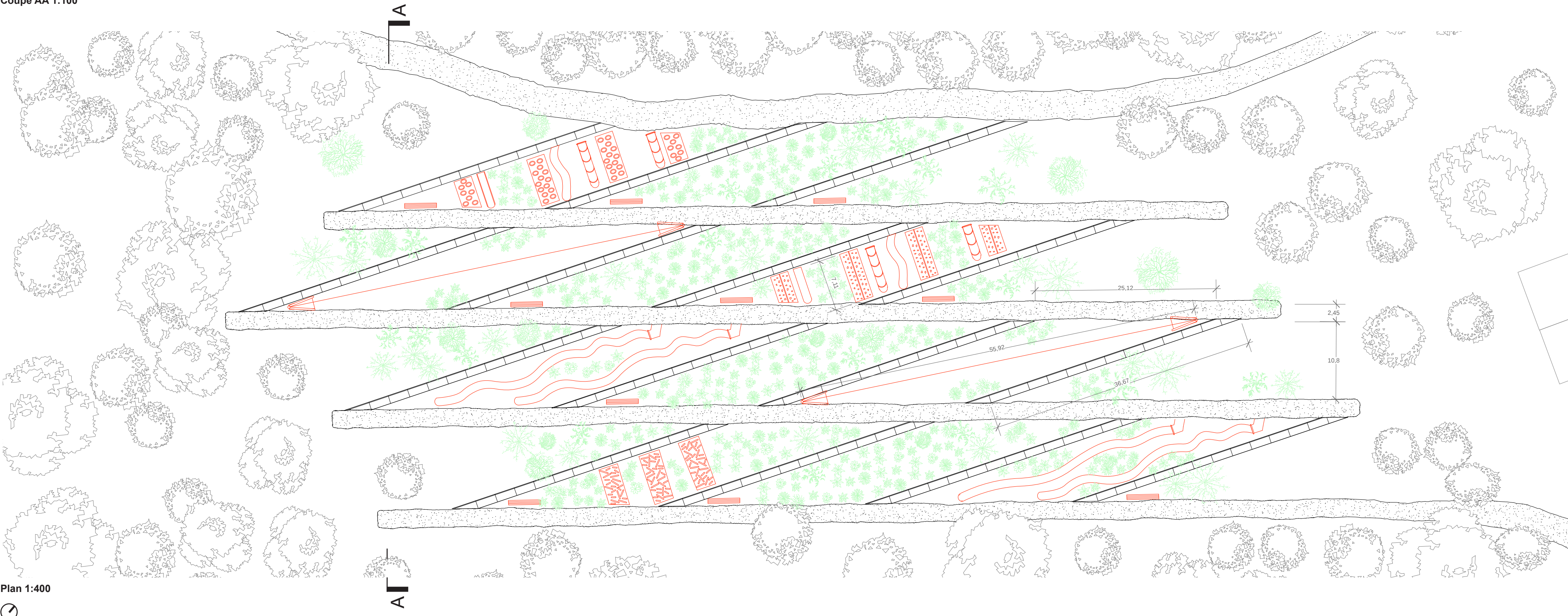


Coupe AA 1:100



Vue Collage
Aire de Jeu

Les gradins composés de chemins bétonnés et de petits murets sont conservés, et des aménagements viennent s'installer dans la pente entre ceux-ci, dans les parallélogrammes qu'ils forment. Cet espace est pensé comme une zone d'amusement pour les enfants, composée de toboggans, tyroliennes et de murs de grimpe inclinés. Des bancs sont disposés le long de ces jeux pour que les parents puissent rester proches tout en profitant de la vue qu'offre le site. Le tout est complété par des plantes basses permettant d'embellir le site sans pour autant cacher la vue.



Alexandre Hüni
Benoît Nichols

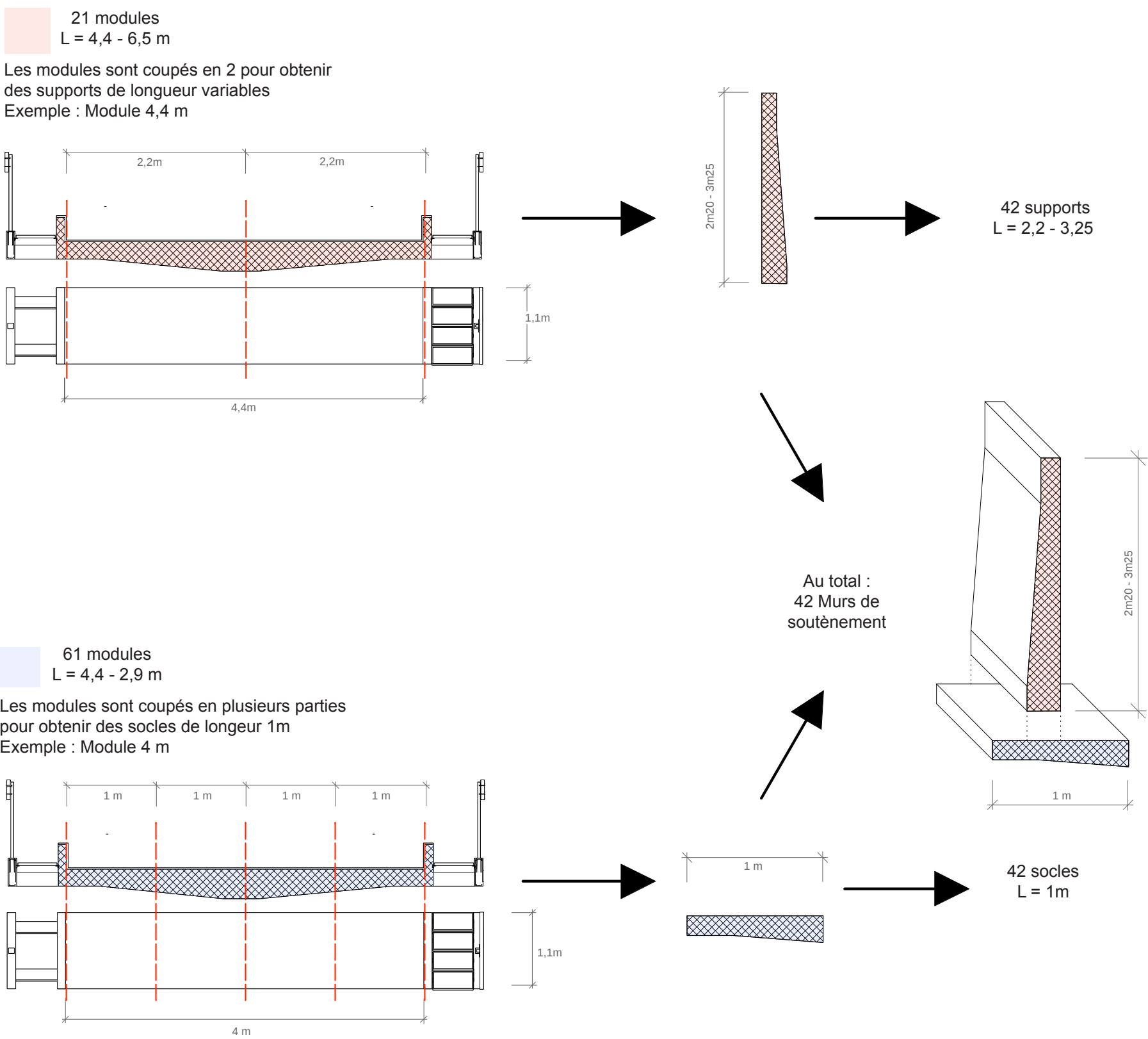
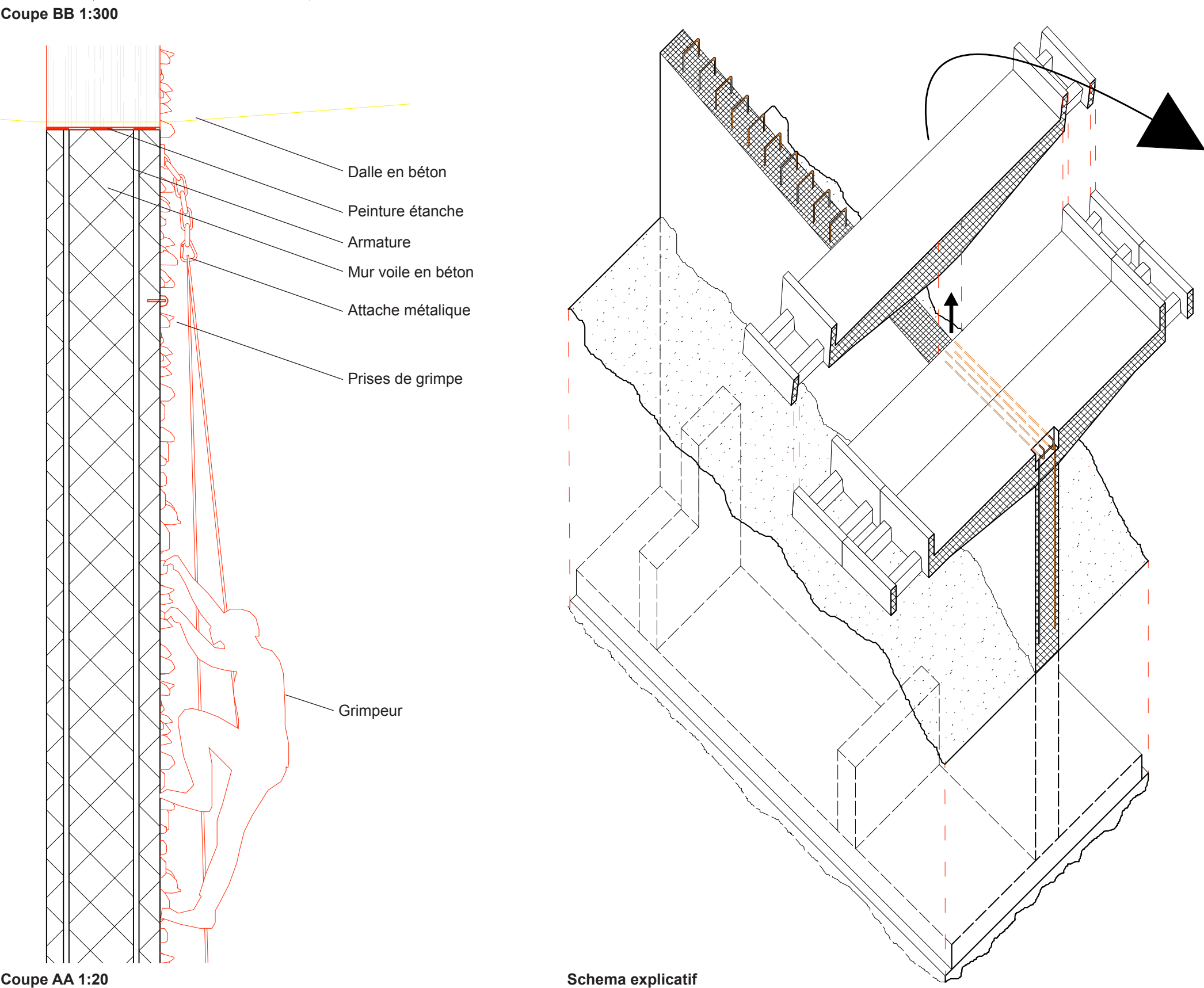
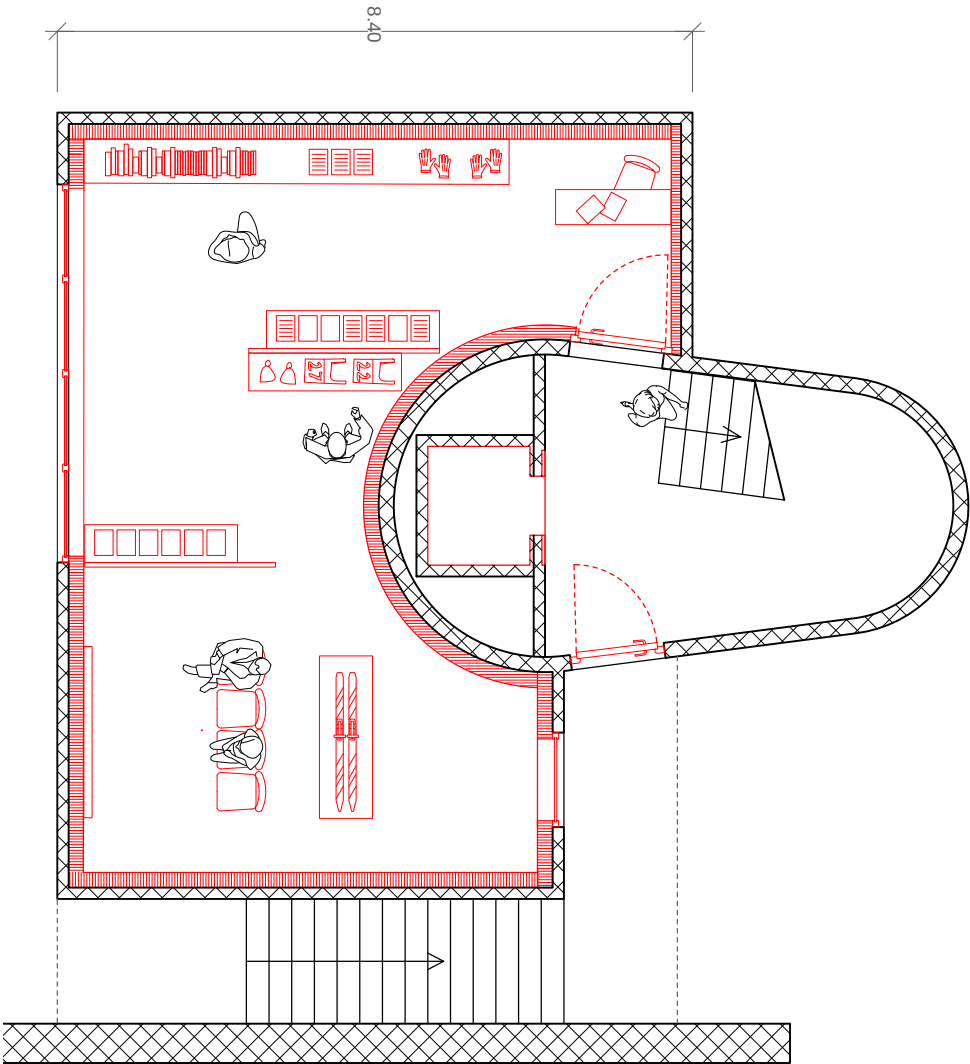
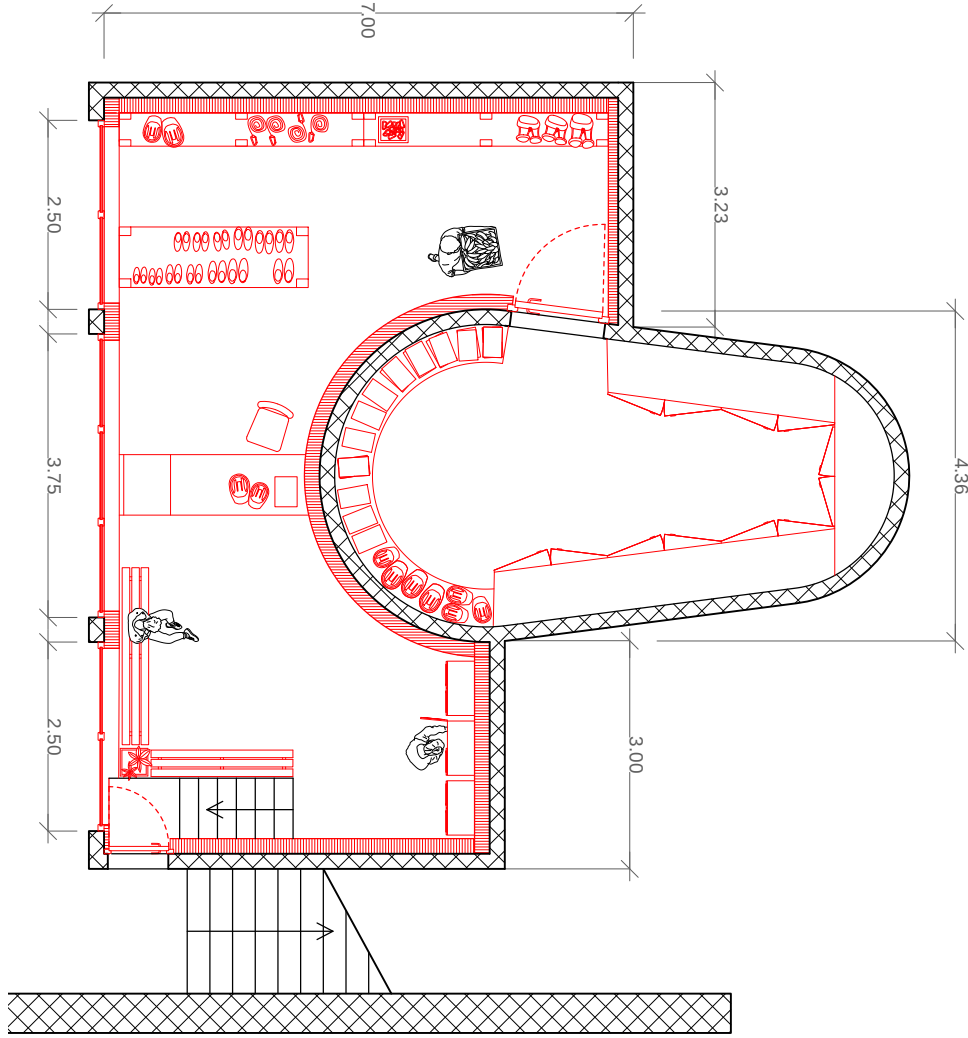
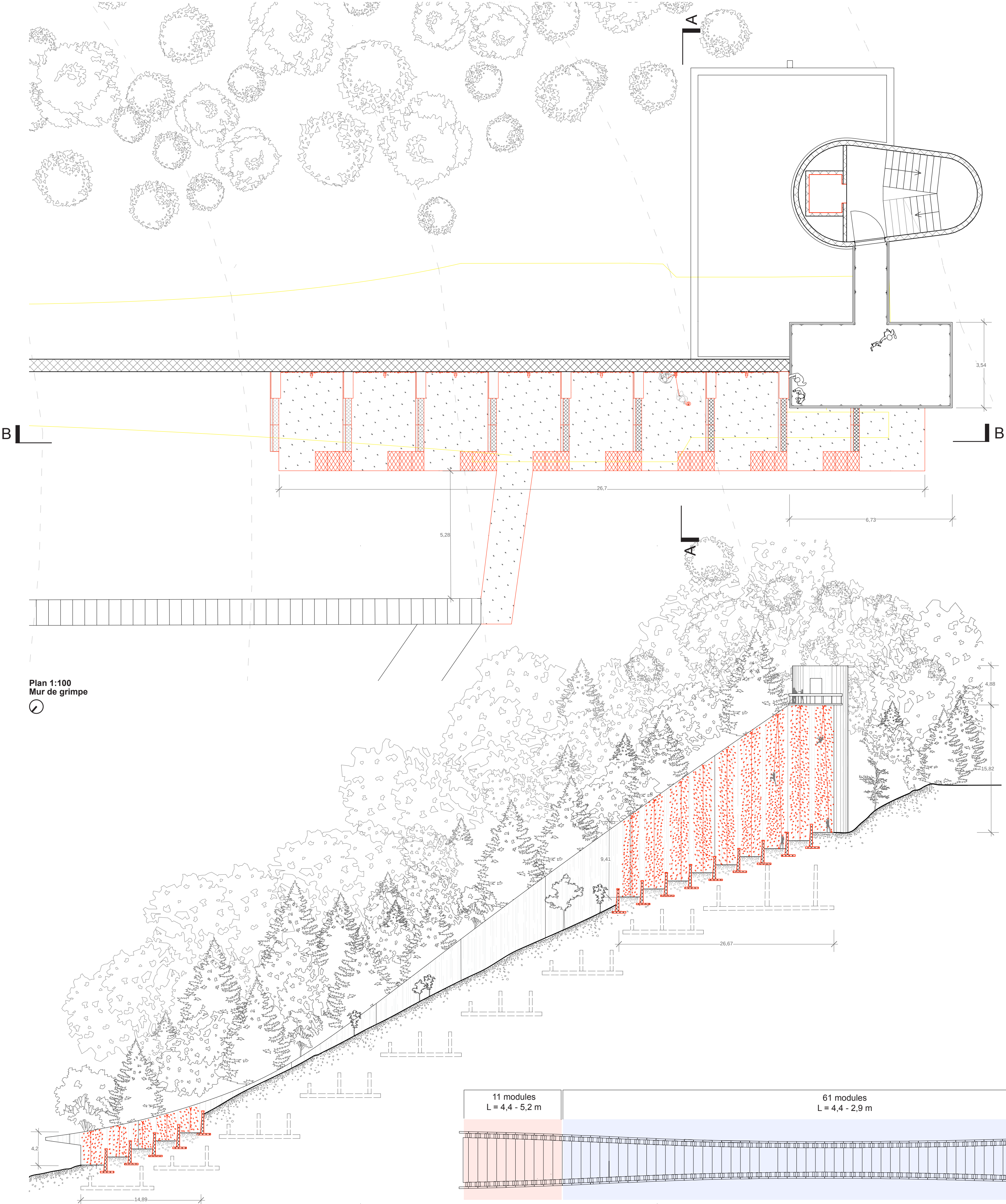
MUR DE GRIMPE

TREMLIN

Le tremplin de saut à ski est transformé en mur de grimpe. De cette manière, le tremplin trouve une nouvelle utilité plus actuelle et liée au site.

Les dalles préfabriquées sont enlevées et certaines d'entre elles sont réutilisées pour créer un terrassement permettant la grimpe depuis un sol plat. De plus, enlever ces dalles permet de supprimer le risque d'accident lié à l'effondrement de l'une d'elles. Afin d'éviter un terrassement sur toute la longueur du tremplin, deux zones ont été définies pour être dédiées à la pratique de la grimpe : l'une, plus en bas, où le mur est assez bas pour les débutants, et une zone plus haute pour les grimpeurs plus avancés. L'une des pièces en bas de la tour d'accès est aménagée en local matériel pour la location et le stockage du matériel de grimpe.

L'autre pièce est transformée en une exposition historique des JO de Grenoble de 1968. La tour d'accès est réhabilitée pour que les visiteurs puissent monter jusqu'au point de vue tout en haut du mur, là où s'élançaient les athlètes.



Alexandre Hüni
Benoît Nichols

RESTAURANT

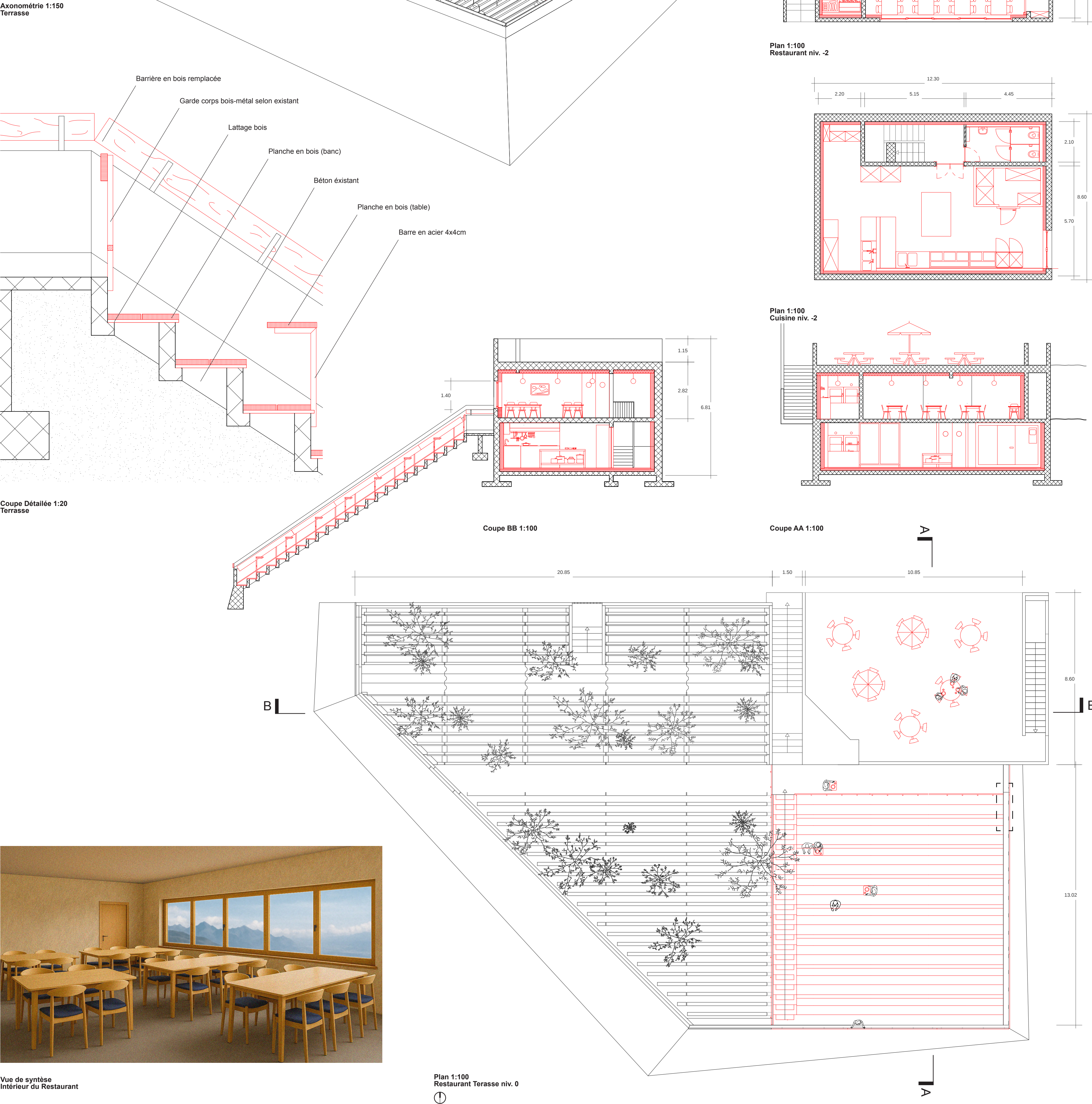
TRIBUNE D'HONNEURS

Les tribunes d'honneur sont composées d'un grand espace extérieur en escalier prévu pour assister à l'événement. Celui-ci est très orienté sur le panorama des vallées, c'est pourquoi une partie est transformée en terrasse permettant aux visiteurs d'apprécier la vue tout en profitant d'un snack provenant du restaurant.

Cet aménagement est conçu en gardant autant que possible la logique des aménagements historiques. Le reste des tribunes extérieures est conservé tel quel, avec les arbres débordant de la structure restante.

L'espace intérieur est quant à lui transformé en restaurant avec, au rez-de-chaussée, une terrasse extérieure avec des tables, communiquant avec la terrasse en escalier. À l'étage -1 est aménagée la salle à manger du restaurant avec une zone de service pour les snacks extérieurs. L'étage -2 est quant à lui constitué de la cuisine et des WC. La nourriture et la vaisselle sont transmises entre les deux étages grâce à deux monte-plats afin de faciliter le service.

L'enveloppe du bâtiment est doublée par l'intérieur avec des briques de béton de chanvre et une finition en enduit chaux-chanvre. Des menuiseries en bois remplacent les anciennes métalliques. L'ouverture principale donnant sur la vallée a été agrandie en hauteur pour permettre une salle à manger plus lumineuse.



Alexandre Hüni
Benoît Nichols

REFUGE

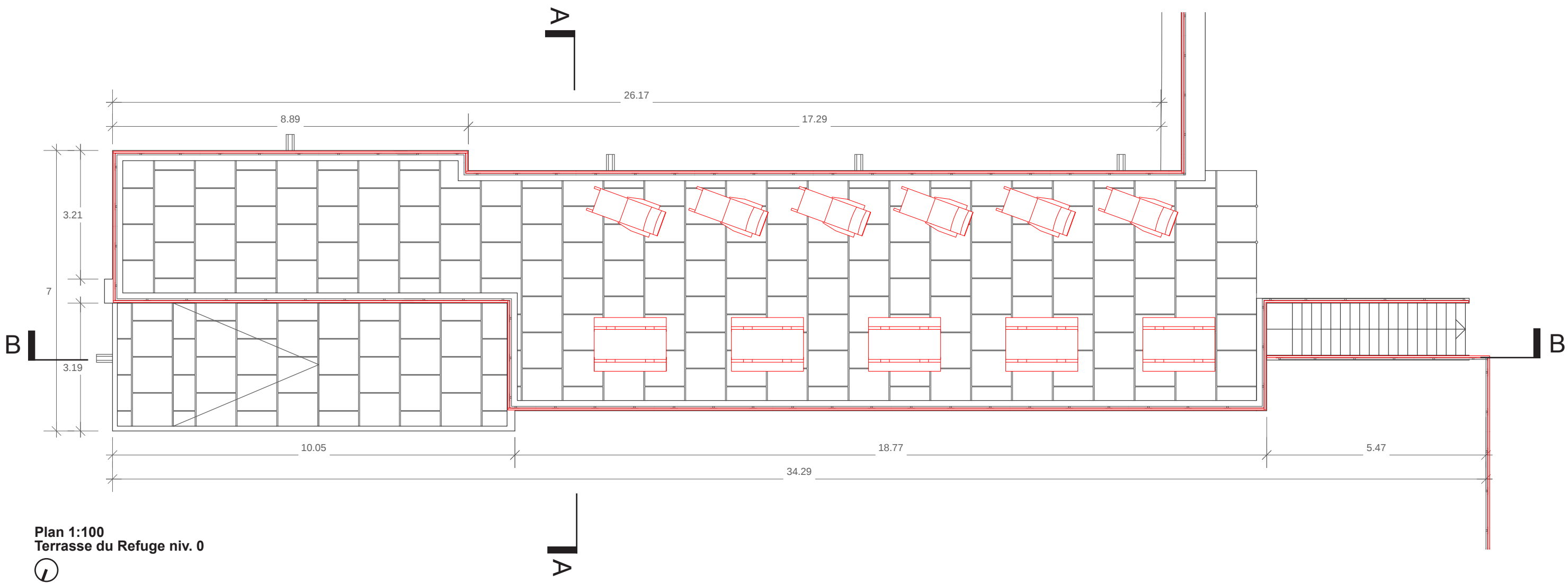
TOUR DES JUGES

L'ancienne tour des juges est un bâtiment en porte-à-faux dans le vide et entièrement en béton. Il représente bien le style moderniste brutaliste. Il donne une atmosphère particulière au lieu, c'est pourquoi sa réhabilitation se doit d'être respectueuse de son aspect extérieur.

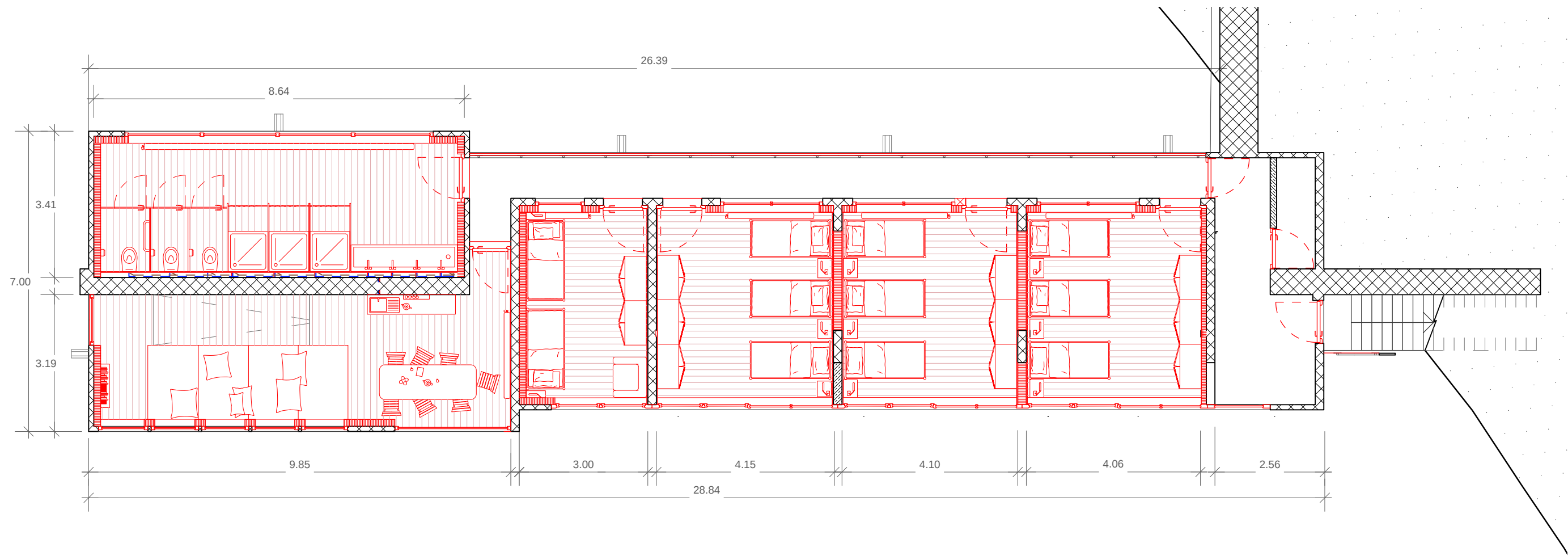
L'intervention a pour but de transformer l'intérieur de la tour en refuge pour les randonneurs, grimpeurs et autres sportifs de la région. L'aménagement intérieur est conçu pour offrir un nouveau confort à ses futurs visiteurs. Les murs de l'enveloppe sont doublés à l'intérieur par des briques de béton de chanvre avec une finition en enduit chaux-chanvre. Des menuiseries en bois remplacent les anciennes métalliques tout en gardant des dimensions similaires.

Le sol des pièces habitées est isolé en béton de chanvre puis fini avec des planches de bois, en rappel à certains espaces de l'existant. Les pièces le long de la coursive extérieure sont aménagées simplement en chambres avec des lits à deux étages. La pièce en pente, où se trouvaient les juges, est spéciale et lumineuse : c'est pourquoi elle a été adaptée en pièce commune où l'on peut venir se détendre et apprécier la vue.

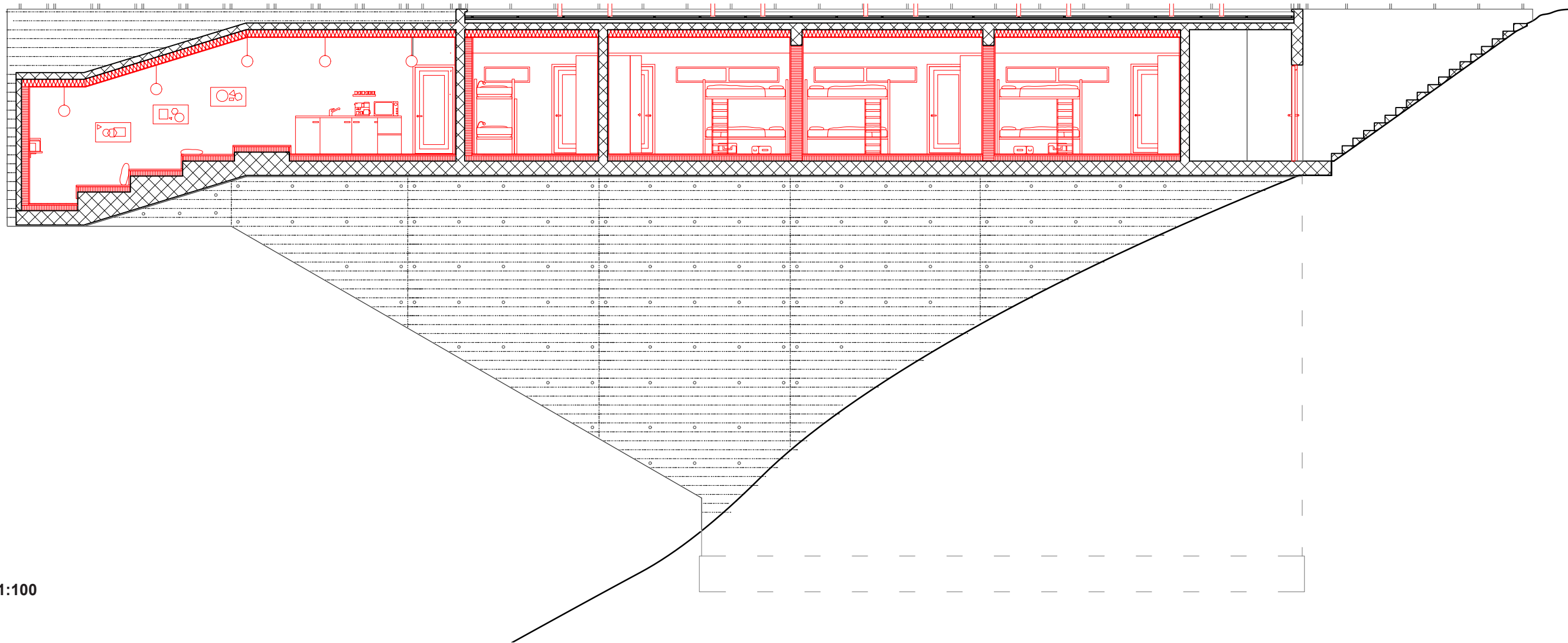
La dernière pièce est aménagée en salle de bains avec douche et WC. Les conduites amenant et évacuant les eaux passent sous la dalle, le long du mur porteur principal. La toiture est aménagée en terrasse pour que les visiteurs puissent y manger en été. En hiver, ils peuvent aller se nourrir du côté du restaurant des tribunes pour être accueillis au chaud.



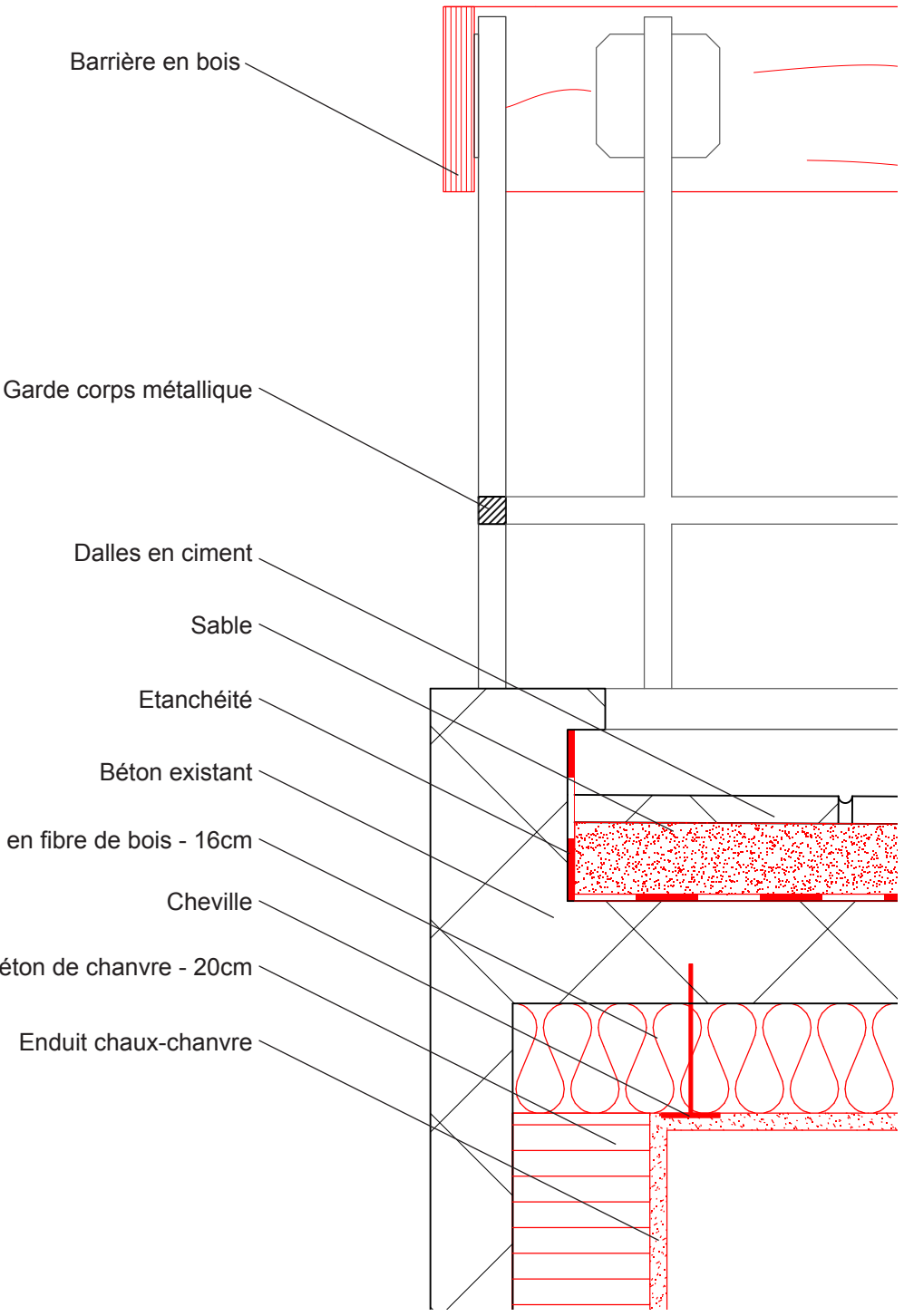
Plan 1:100
Terrasse du Refuge niv. 0



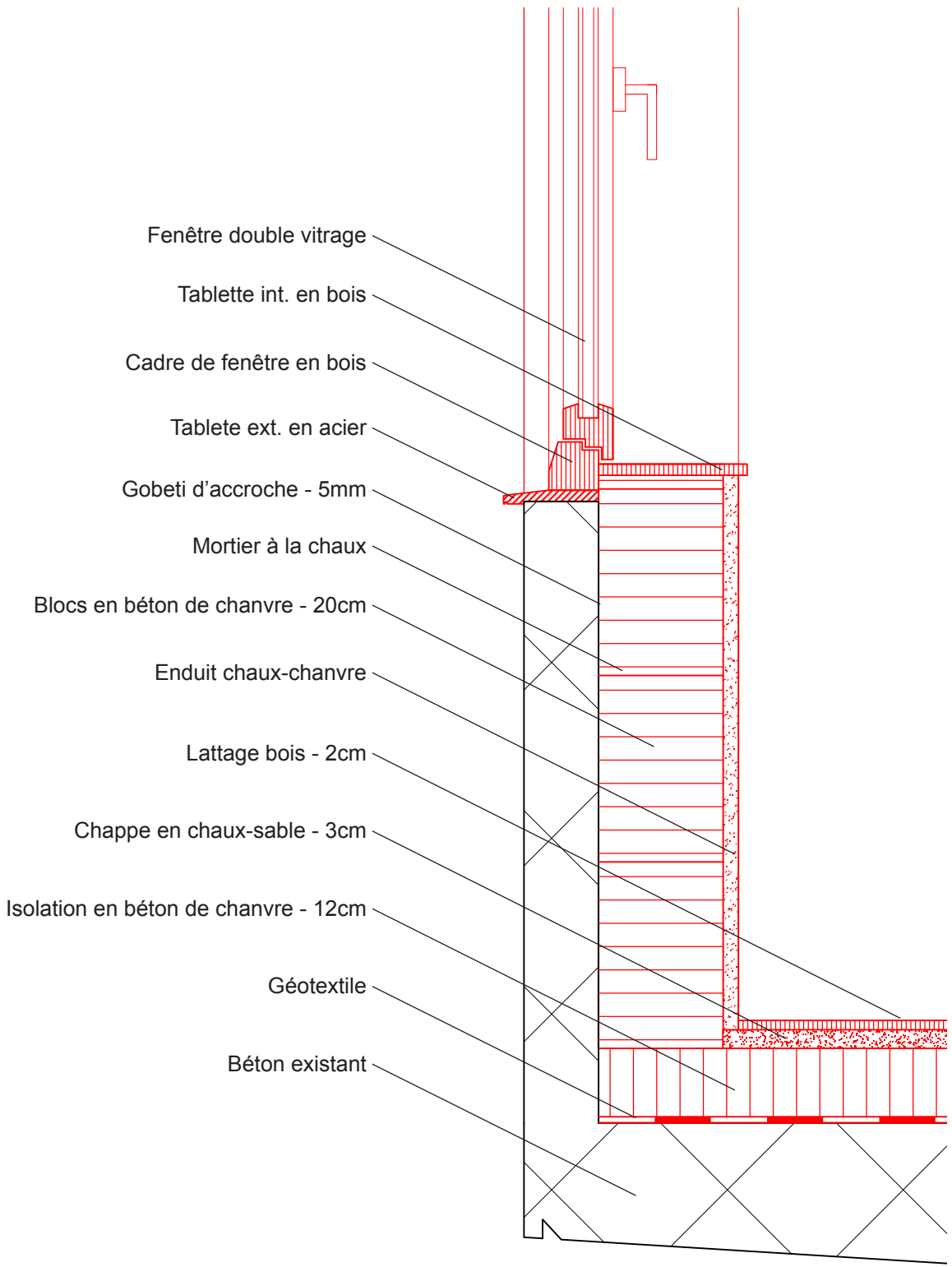
Plan 1:100
Refuge niv. -1



Coupe BB 1:100



Coupe 1:10
Toiture Détaillée



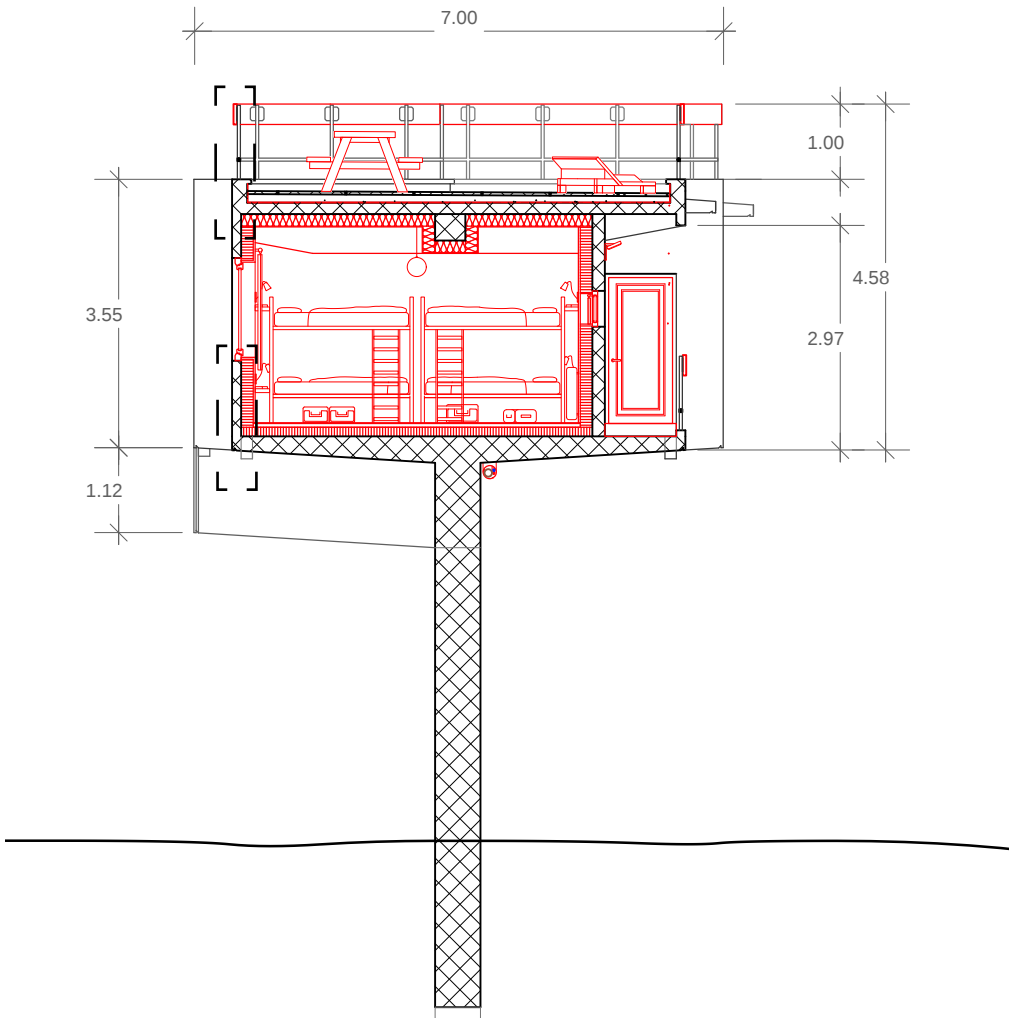
Coupe 1:10
Facade Détaillée



Vue de synthèse
Intérieur du Refuge



Vue de synthèse
Intérieur du Refuge



Coupe AA 1:100